

MODIFICATION DES SERVICES À L'URGENCE DE PORT-CARTIER DU 22 AVRIL AU 3 MAI

Port-Cartier, le 20 avril 2022 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population de Port-Cartier et des environs de certains changements concernant les services de l'urgence jusqu'au **mardi 3 mai à 8 h**, en raison des effectifs médicaux réduits.

Durant cette période, il est demandé de ne pas se présenter à l'urgence de Port-Cartier pour un problème de santé non urgent. Dans ce cas, il est préférable de contacter le service Info-Santé au 811 ou de prendre un rendez-vous avec son médecin de famille. Certaines personnes qui se présenteront à l'urgence, mais dont la situation n'est pas jugée prioritaire, pourraient être redirigées vers d'autres services.

Il est important de préciser que l'urgence demeure ouverte en tout temps pour toute situation nécessitant des soins urgents. Un médecin sera toujours disponible pour prendre en charge les cas urgents. Il est aussi possible de composer le 911 dans l'éventualité où un transport par ambulance est nécessaire.

Par ailleurs, les personnes qui n'habitent pas à Port-Cartier sont invitées à se rendre à l'urgence la plus près de chez elles.

Avant d'aller à l'urgence

Peu importe le lieu de résidence, le CISSS de la Côte-Nord invite les personnes qui ont un problème de santé non urgent à contacter, dans un premier temps, le service Info-Santé au 811 ou à prendre un rendez-vous avec leur médecin de famille.

Pour prendre une décision éclairée quant au choix d'aller à l'urgence ou non, visitez le <http://www.ciiss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/urgence/ai-je-besoin-daller-a-lurgence/>.

Le CISSS remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268